



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 avril 2026

Président de Séance : M. Massar N'DIAYE.

Date de convocation : 16 avril 2026.

Membres présents : (9) M. N'DIAYE, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, M. JASPART, Mme GINDRE, M. FOUSSET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, Mme AKPINAR-ISTIQAM représentée par Mme SIMONE, Mme TENENBAUM représentée par M. CHRETIEN, Mme MAGLICA représentée par Mme GINDRE.

Membres excusés : (4) : M. LEHENOFF, Mme GERBET, Mme JACQUENET, M. FOUILLOT.

Objet : Désignation de représentants au sein de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de Côte d'Or (21)

Depuis de nombreuses années, le CCAS de Dijon est un membre actif de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS 21). Il est représenté dans les instances statutaires au niveau départemental.

L'installation d'un nouveau Conseil d'Administration pour le CCAS suite aux élections municipales du 22 mars 2026, entraîne le renouvellement des instances locales de l'UDCCAS.

Ainsi, les membres du Conseil d'Administration ont désigné, à bulletin secret, un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au Conseil d'Administration de l'UDCCAS 21 comme suit :

- membre titulaire : M. Massar N'DIAYE,
- membre suppléant : Mme Françoise TENENBAUM.

Madame Emilie SIMONE et Monsieur Billy CHRETIEN sont assesseurs.

Adopté à 13 votes : 9 pour cette liste et 4 pour la liste membre titulaire : Mme Françoise TENENBAUM et membre suppléant : M. Massar N'DIAYE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur municipal : 1